

Pompe vide cave type TOP VORTEX GM

Électropompe submersible pour eaux sales avec flotteur magnétique



PLAGE DES PERFORMANCES

- Débit jusqu'à **180 l/min** (10.8 m³/h)
- Hauteur manométrique totale jusqu'à **7 m**

LIMITES D'UTILISATION

- Profondeur d'utilisation jusqu'à **3 m** sous le niveau de l'eau
- Température du liquide jusqu'à **+40 °C**
(Température du liquide jusqu'à +90 °C pour service intermittent maximum de 3 minutes)
- Passage de corps solides en suspension d'un Ø maxi de **20 mm**
- Niveau de vidage jusqu'à **25 mm** par rapport au fond
- Service continu **S1**

EXÉCUTION ET NORMES DE SÉCURITÉ

Elle est équipée de:

- cordon d'alimentation de **5 m**
- interrupteur à flotteur magnétique extérieur

EN 60335-1
IEC 60335-1
CEI 61-150

EN 60034-1
IEC 60034-1
CEI 2-3



CERTIFICATIONS



UTILISATIONS ET INSTALLATIONS

La pompe **TOP-VORTEX/GM** est adaptée au drainage d'**eaux sales** et est équipée d'interrupteur à flotteur magnétique, qui lui permet d'opérer également dans des espaces particulièrement restreints. Les solutions de construction employées garantissent la simplicité d'utilisation et la sécurité de fonctionnement grâce au refroidissement total du moteur et à la double garniture sur l'arbre. Elle est conseillée pour l'usage domestique, pour l'évacuation d'eaux sales, le vidage de cuves, l'évacuation d'eaux usées domestiques, le vidage de petits puits y compris en présence de corps solides en suspension d'un Ø maxi de 20 mm.

BREVETS - MARQUES - MODÈLES

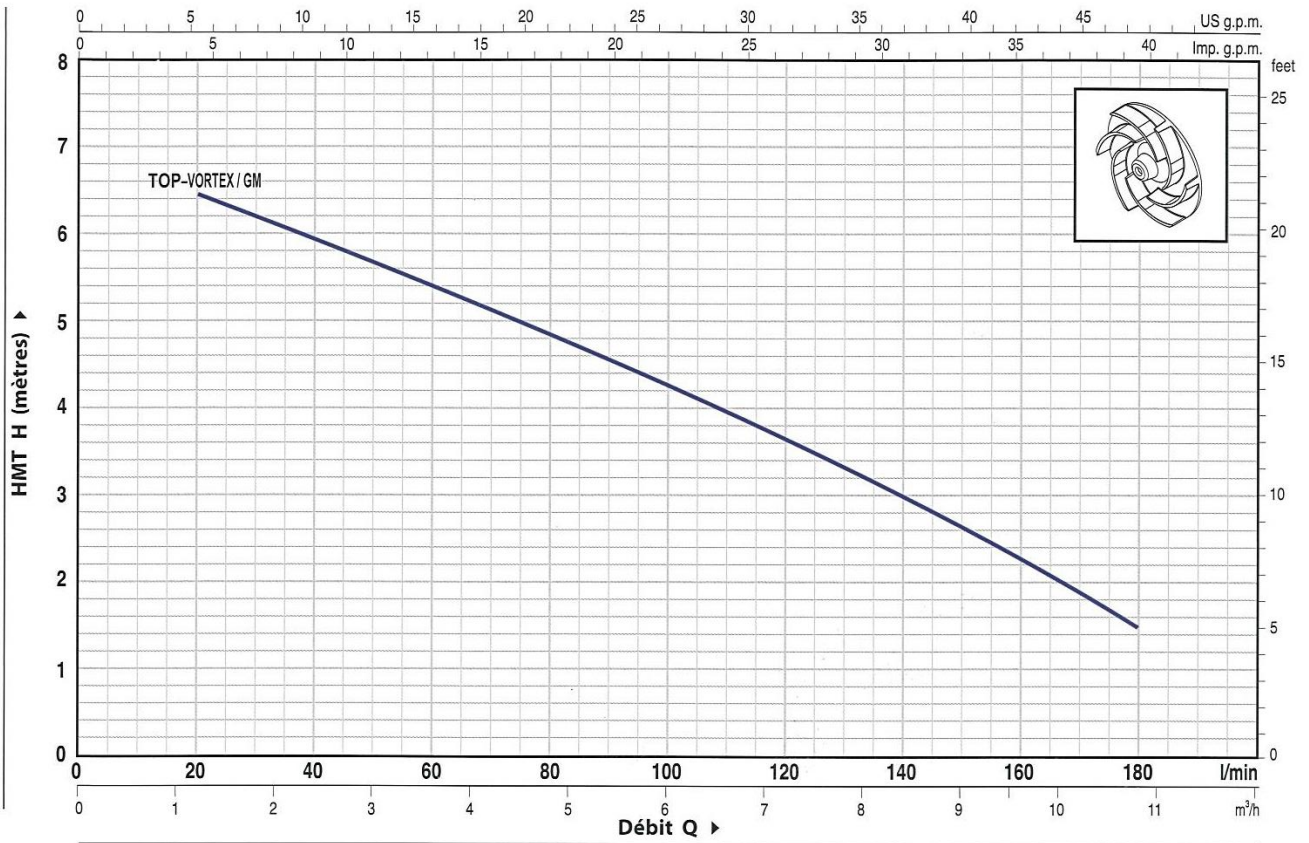
- Modèle communautaire enregistré n° 342159-0011

EXÉCUTIONS SUR DEMANDE

- Garniture mécanique spéciale
- Électropompes avec cordon d'alimentation de **10 m**.
→ N.B. Le cordon d'alimentation de 10 m est obligatoire pour l'utilisation à l'extérieur selon la norme EN 60335-2-41
- Autres tensions ou fréquence à 60 Hz

GARANTIE

2 ans selon nos conditions générales de vente

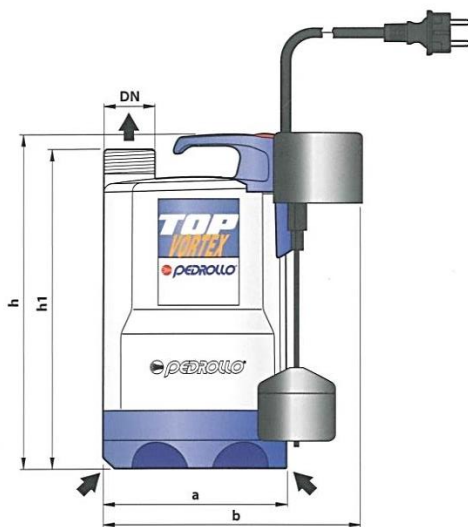


TYPE	PUISSANCE		Q	H											
	kW	HP		m ³ /h	0	1.2	2.4	3.6	4.8	6.0	7.2	8.4	9.6	10.8	
Monophasé			l/min	0	20	40	60	80	100	120	140	160	180		
TOP-VORTEX/GM	0.37	0.50	H mètres	7	6.5	6	5.4	4.8	4.2	3.5	3	2.5	1.5		

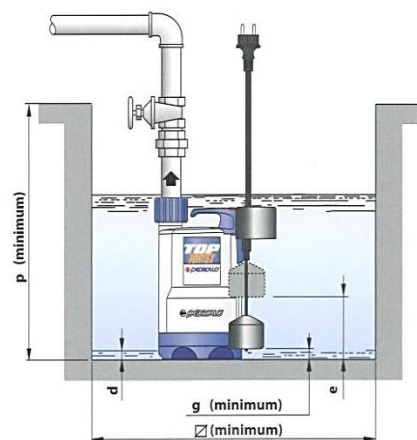
Q = Débit H = Hauteur manométrique totale

Tolérance des courbes de performance selon EN ISO 9906 App. A.

DIMENSIONS ET POIDS



Installation typique



TYPE	ORIFICE	DIMENSIONS mm										kg
		a	b	h	h1	d	e	g	p	Ø		
Monophasé	DN											
TOP-VORTEX/GM	1 1/4"	152	200	288	268	25	135	25	350	220		5.2

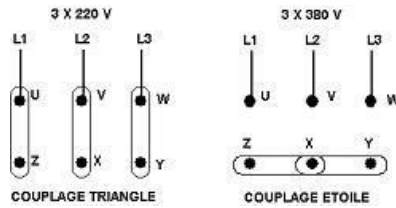
Conseils pratiques

Nous vous remercions pour votre choix de pompe immergée et vous félicitons d'avoir sélectionné du matériel de qualité supérieure. Nous vous invitons à parcourir cette notice avant de réaliser l'installation.

Avant de procéder à l'installation proprement dite de votre pompe immergée, voici quelques points que nous aimerions porter à votre attention et vous invitons à respecter :

- La pompe immergée sera bien adaptée au travail à réaliser (voir votre fournisseur).
- La pompe immergée est prévue pour un fonctionnement en pose verticale.
- Le **flotteur** de la pompe doit pouvoir se mouvoir librement dans le puisard ou dans la fosse, sans risque de blocage.
- Le flotteur doit avoir le plus grand débattement possible tout en prenant garde à ce que le niveau d'eau ne puisse pas descendre plus bas que la crépine d'aspiration de la pompe.
- Le puisard ou la fosse doit être facilement accessible et assez grand pour recevoir la pompe. Le fond doit être plat, solide et de niveau.
Si ce n'est pas le cas et que la pompe doit être suspendue, cela est réalisable en utilisant un système de suspension robuste pour ne pas endommager la pompe (voir votre fournisseur).
- La pompe sera posée dans le puisard avec prudence de manière à ne pas détériorer la plaque d'assise ou les pieds de la pompe.
- Si nécessaire, fixer une corde, une chaîne ou tout autre système de levage à la pompe (à la poignée en partie supérieure par exemple) pour faciliter la descente de la pompe dans le puisard et qui servira éventuellement à la sortir ultérieurement. Attacher la corde (ou tout autre dispositif de levage) en partie supérieure du puisard afin qu'elle soit accessible le jour où il sera éventuellement nécessaire de sortir la pompe.
- Le **tuyau de refoulement** sélectionné sera de section suffisante et sera correctement fixé sur l'orifice de refoulement de la pompe. Il sera de qualité adéquate afin de ne pas s'écraser dans les courbes. Ce tuyau ne peut en aucun cas supporter le poids de la pompe, il ne peut pas servir de système de suspension.
L'orifice de refoulement de la pompe ne peut en aucun cas supporter le poids du tuyau ou être modifié de façon non adéquate. Les pièces de raccordement doivent être choisies et installées correctement afin d'obtenir une installation durable et facilement démontable.
- La prise d'alimentation électrique sera adaptée au moteur de la pompe et équipée d'une prise de terre conforme.
Les conducteurs électriques d'alimentation de cette prise seront de section suffisante et les fusibles seront en rapport avec l'intensité absorbée par le moteur.
Dans tous les cas, le moteur de la pompe doit être protégé efficacement contre les surintensités au moyen d'un disjoncteur magnéto thermique réglable pour l'intensité maximum absorbée par le moteur de la pompe. Cette valeur en ampère est indiquée sur la plaque signalétique de la pompe.
Pour un moteur monophasé, il y a généralement une protection thermique incorporée aux bobinages du moteur. Ce type de protection ne supprime pas l'obligation de mettre en place un disjoncteur magnéto thermique de protection sur l'alimentation de la pompe.

En cas de pompe avec moteur triphasé 230 ou 400 Volts, vérifier soigneusement la position des barrettes dans la boîte à bornes du moteur qui doivent être posées comme sur le schéma ci-dessous (à titre d'exemple) :



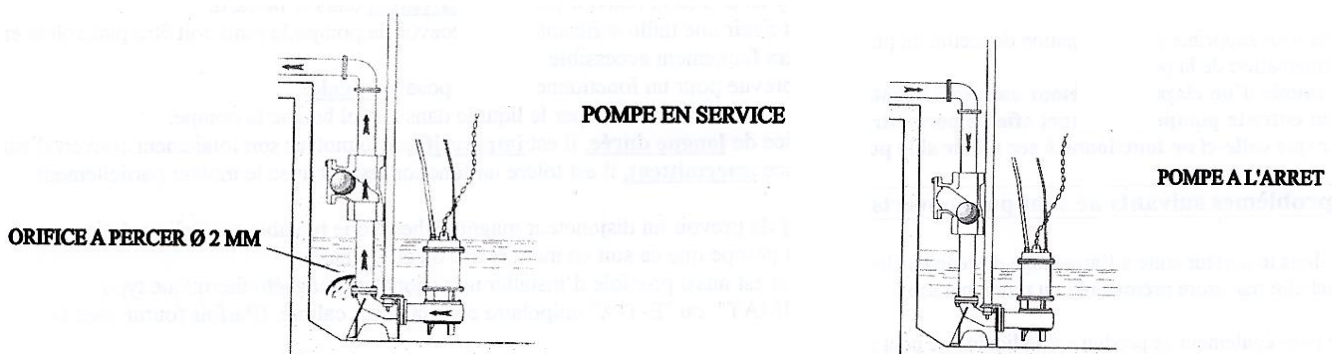
- En cas de pompe avec moteur triphasé 230 ou 400 Volts, veiller au sens de rotation du moteur qui peut être inversé en permutant deux des trois fils d'alimentation du moteur dans la prise de courant.
- Réaliser le branchement électrique en raccordant simplement la fiche à une prise de courant qui se trouve en milieu sec.
Si le câble électrique doit être prolongé au moyen d'une allonge électrique, le branchement doit être réalisé dans un endroit sec. Il est fortement déconseillé de réaliser des branchements électriques dans la partie supérieure de la fosse de pompage, toujours très humide. Même avec du matériel "anti-humidité", de quelque nature que ce soit, l'expérience montre que des problèmes de corrosion apparaissent à brève échéance avec des conséquences négatives telle que la destruction du moteur de la pompe.
Il est possible d'allonger le câble d'alimentation électrique de la pompe en réalisant une jonction étanche thermo-rétractable. Pour plus d'informations, demandez conseil à votre vendeur.

NB : Les raccordement électriques doivent être réalisés par du personnel compétent et en conformité avec les règlements et législations en vigueur !

- En cas de **service de longue durée**, il est impératif que le moteur soit totalement immergé dans l'eau pour toute la durée du pompage pour son refroidissement
En cas de **service intermittent**, il est toléré que le moteur soit partiellement découvert en fonctionnement.
- Si la pompe est munie d'un **clapet anti-retour**, il est impératif de percer un trou de ± 4 mm entre la pompe et le clapet afin de permettre un amorçage correct de la pompe et d'éviter que celle-ci fonctionne à sec (même si le puisard est rempli d'eau).
- **Toujours prendre les précautions nécessaires afin de réaliser l'installation dans des conditions de sécurité adéquates !**

NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER VOTRE POMPE A SEC !!

Attention, la rotation à sec peut également se produire si le liquide ne peut pas arriver dans la pompe même si celle-ci est totalement immergée, à cause d'obturation par des papiers, des algues, de la boue, etc.



Conditions de GARANTIE

La garantie est valable pour une durée de 2 ans à partir de la date de livraison.

Cette garantie est valable pour les défauts de matière ou de fabrication

LES PANNES SUIVANTES NE SONT JAMAIS COUVERTES PAR LA GARANTIE :

- Moteur brûlé → Dans tous les cas, notamment rotation à sec ou utilisation prolongée du moteur sans refroidissement de celui-ci
- Garnitures mécaniques d'étanchéité usées ou abîmées et les dégâts qui en découlent soit
 - Pénétration d'eau dans le moteur
 - Défaut d'isolement moteur
 - Dégâts mécaniques aux roulements et cages de roulements
 - Etc.
- Rotation dans le mauvais sens prolongé (en triphasé) et les dégâts qui en découlent
- Application d'une tension électrique inadaptée
- Mauvais branchement électrique en général et les dégâts qui en découlent
- Branchement électrique triphasé sur un moteur monophasé et les dégâts qui en découlent
- Alimentation électrique sous une fréquence autre que 50 Hz par un groupe électrogène par exemple et les dégâts qui en découlent
- Toutes pièces cassées, abîmées ou déformées par des chocs violents ou non appropriés, par une mauvaise utilisation ou une mauvaise manutention et les dégâts et conséquences qui en découlent
- Tous dommages causés aux câbles électriques et aux presse-étoupes et les dégâts qui en découlent
- Les câbles électrique arrachés de leur presse-étoupe et les dégâts qui en découlent
- Le fonctionnement dans une position inadaptée et les dégâts qui en découlent
- Les pièces usées dans tous les cas
- En général, toute utilisation non appropriée du matériel et des conséquences qui en découlent.

